



**Option 1 : Entretien de la Cadillac**

**Option 2 : Entretien de la Cadillac et roues d'hiver**

TYPE DE SERVICE	ENTRETIEN DE LA CADILLAC	ENTRETIEN DE LA CADILLAC ET ROUES D'HIVER
Entretien régulier	✓	✓
Pièces d'usure	✓	✓
Pneus hiver + jantes + capteurs de pression	✗	✓
Installation des roues saisonnières	✗	✓
Entreposage des roues hors saison	✗	✓

✓ : inclus    ✗: exclu

**Entretien régulier :**

Ce service couvre tous les coûts des pièces, y compris les fluides, et de la main d'œuvre pour maintenir en parfait état votre nouvelle Cadillac, en suivant les instructions et indications du constructeur, détaillées dans le document du programme d'entretien.

Les pièces peuvent être des pièces de marque GM ou des pièces approuvées par GM obtenues auprès de nos fournisseurs.

Ce service ne couvre PAS

- la localisation des bruits
- mises à jour de la navigation
- les roues, les pneus et leur équilibrage
- remplacement des pièces d'usure
- le remplacement des pièces défectueuses
- tous les autres coûts non liés à ce qui est explicitement déclaré dans le document relatif au calendrier d'entretien

**Pièces sujettes à l'usure :**

Ce service couvre tous les frais de pièces et de main-d'œuvre pour les composants suivants, s'ils ne peuvent pas remplir la fonction pour laquelle ils ont été conçus :

- plaquettes de frein avant
- plaquettes de frein arrière
- disques de frein avant
- disques de frein arrière
- fusibles
- amortisseurs avant
- amortisseurs arrière
- essuie-glaces

La décision sur la fonctionnalité des pièces sera prise par les centres de service agréés et en fonction des indicateurs d'usure prévus à cet effet. Les pièces non listées ci-dessus ne sont pas incluses dans ce service.

**Pneus hiver + jantes + capteurs de pression :**

Ce service n'est disponible qu'avec le pack Cadillac Maintenance et Roues d'hiver.

Ce service couvre tous les coûts liés à l'achat de pneus d'hiver, de jantes et de capteurs de pression ayant les mêmes dimensions que le premier équipement et à leur montage. Les pneus d'hiver sont fournis à partir de la liste des fournisseurs GM agréés et toujours avec un indice de masse et un indice de vitesse identiques ou supérieurs. La conception de la jante pour ce service peut ne pas être décidée par le client et peut être différente de celle présente dans le véhicule, mais toujours avec la même dimension et dans la liste des jantes possibles disponibles lors de la configuration de la voiture. Les capteurs de pression des pneus peuvent être des pièces de marque GM ou des pièces approuvées par GM obtenues auprès de nos fournisseurs.



Ce service couvre également le premier équilibrage des pneus et des jantes afin de garantir l'utilisation correcte des roues d'hiver. Tout jeu supplémentaire de pneus, de jantes et de capteurs de pression n'est pas inclus dans ce service.

**Installation des roues saisonnières :**

Ce service n'est disponible qu'avec le pack Roues d'hiver ou l'option Entretien Cadillac et Roues d'hiver.

Ce service couvre le coût de l'installation des roues d'hiver pendant la période hivernale ou lorsque l'exigence nationale est recommandée et le coût supplémentaire de l'installation des premières roues équipées pendant l'autre saison ou lorsque l'exigence nationale est recommandée. Le nombre total d'installations couvertes par année est de 2 et ne peut être dépassé. L'installation doit être effectuée dans des centres de service autorisés par Cadillac.

**Entreposage de roues hors saison :**

Ce service n'est disponible qu'avec le pack appelé Cadillac Maintenance & roues d'hiver.

Le service couvre tous les frais de stockage des roues d'hiver et des roues de première monte pendant la période de non-utilisation. Les roues seront stockées dans les centres de service agréés par Cadillac, les mêmes qui effectuent l'installation. À la fin de l'accord financier, le client doit récupérer les pneus d'hiver/les pneus d'origine du lieu de stockage.

**RESTRICTIONS ET LIMITES APPLICABLES À TOUS LES FORFAITS DE SERVICES**

Les forfaits d'entretien ne s'appliquent qu'aux véhicules des clients qui les ont achetés auprès de Cadillac et ne sont pas transférables à d'autres véhicules.

Les forfaits de services ne peuvent être achetés après la première immatriculation du véhicule.

Les ensembles de services ne sont disponibles que dans le pays de la première immatriculation du véhicule et uniquement dans les centres d'entretien agréés par Cadillac.

Les forfaits de services ne s'appliquent pas à la catégorie de véhicules suivante :

- taxis, voitures de tourisme avec chauffeur, ambulances, véhicules destinés au transport de personnes
- école de conduite
- camping-cars
- véhicule utilisé pour des services médicaux ou d'urgence et
- les véhicules modifiés ou utilisés dans des compétitions ou des rallyes.

Les forfaits de services ne s'appliquent pas dans les cas suivants :

- catastrophe naturelle, naufrage, vandalisme, attentat, émeute, immobilisation par la police, actes de guerre, terrorisme, accident, incendie, vol ou tentative de vol ;
- les conséquences des réparations, transformations ou modifications effectuées par des réparateurs non agréés par Cadillac ;
- le remplacement, le montage, l'entretien ou la réparation d'accessoires qui ne sont pas montés d'origine sur le véhicule et les conséquences qui en découlent ;
- les dommages causés par l'utilisation de fluides, de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine ou de qualité équivalente ;
- les dommages causés par des phénomènes naturels, la grêle, les inondations, la foudre, les tempêtes ou autres risques atmosphériques ;
- les dommages causés par un accident, un incendie, un vol, une tentative de vol, des émeutes ;
- les réparations résultant d'une négligence, d'une erreur de conduite, d'une utilisation incorrecte du véhicule (surcharge, compétition, course, etc.) ou du non-respect des opérations d'entretien, en stricte conformité avec les recommandations de Cadillac ;
- les défaillances et/ou la décharge des batteries de traction et des batteries auxiliaires du véhicule en raison d'une connexion électrique incorrecte.